

**Au mois de mars, le produit Art'Flex fera l'objet d'une action spéciale « satisfait ou remboursé ». Dans ce cadre, les consommateurs non satisfaits des résultats d'Art'Flex pourront obtenir le remboursement intégral du prix d'achat de la part de Loën Laboratories. Loën Laboratories assurera le suivi et le traitement de cette action.**

Conditions de l'action :

- › L'action est exclusivement valable pour les produits Art'Flex de VetSelect achetés en Belgique pendant la période couverte par l'action (soit du 01/03/2016 au 31/03/2016 inclus).
- › Le reste du produit doit être renvoyé par le consommateur (par la poste dans un pli suffisamment affranchi) à Loën Laboratories Customer Care (Vennen 4A, 2200 Herentals, Belgique) et sera accompagné des éléments suivants :
  - le ticket de caisse ou la preuve d'achat ;
  - une courte lettre précisant le motif de l'insatisfaction ;
  - le tout en mentionnant le nom, l'adresse et le numéro de compte bancaire du consommateur.
- › Le produit doit être renvoyé au plus tard le 30/04/2016, le cachet de la poste faisant foi.
- › Le remboursement du prix d'achat interviendra au plus tard 4 semaines suivant la réception d'un retour valide.
- › Cette action est entièrement soumise aux règlements de garantie légaux.

La participation à cette action de Loën Laboratories Europe BVBA (Vennen 4A, 2200 Herentals, BCE 0849.567.867) implique l'acceptation des présentes conditions de l'action. Loën Laboratories est responsable du traitement des données personnelles des participants, qui ont le droit d'accéder à ces données, de les modifier et de les supprimer. Ces droits s'exercent par l'envoi d'une demande écrite à l'adresse susmentionnée.